

Page 1 : Faites le point sur vos placements

Page 2 : Des placements au sud de la frontière

Page 3 : Que l'épargne commence

Page 4 : Ralentissement de la croissance mondiale – Défis et opportunités pour le Canada

Faites le point sur vos placements

L'été bat son plein; il s'agit d'un bon moment pour prendre du recul, réfléchir et faire le point sur vos placements. Voici quelques éléments à considérer :

Vous laissez-vous gagner par l'émotion?

De nombreux événements exceptionnels survenus depuis la fin de 2010 sur la scène mondiale ont eu une incidence sur les marchés financiers. Il s'agit notamment des pressions à la hausse des prix de l'énergie, des inquiétudes relatives à la dette de pays européens et de la faiblesse des principaux indicateurs de reprise de l'économie américaine. Des périodes de grande instabilité sur les marchés sont déstabilisantes pour plusieurs investisseurs. Elles peuvent amener certains à s'éloigner de leur plan à long terme pour profiter du sentiment de protection à court terme des placements très prudents. Si vous êtes parfois tenté de prendre vos distances, demandez-vous si le dernier événement d'actualité a eu réellement une incidence sur vos objectifs personnels. Fort probablement que non.

Les études démontrent que les investisseurs qui restent froids devant les actualités sont plus aptes à prendre de meilleures décisions de placement que ceux qui se laissent ébranler par le flot d'informations*. Une bonne maîtrise de vos émotions vous aidera à faire de meilleurs choix en matière de placements, à regarder votre portefeuille avec moins d'anxiété et, au bout du compte, à atteindre vos objectifs financiers.

Établir un plan bien adapté à vos objectifs

Profitez-vous bien de toutes les possibilités de placement à l'abri de l'impôt ou à impôt différé? En plus du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et du régime enregistré d'épargne-études (REEE), de nombreux Canadiens font fructifier leur épargne dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou dans un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI). Cotiser au régime approprié, au moment approprié, peut vous aider à aller de l'avant financièrement, particulièrement lorsque vos cotisations vous donnent droit à une subvention gouvernementale ou à une déduction fiscale. Votre conseiller *Scotia* vous expliquera les caractéristiques des différents régimes en vue d'établir une stratégie qui maximisera vos épargnes en vue de prendre votre retraite, de régler un achat important, ou encore de payer les soins d'un membre de votre famille ou les études de vos enfants.

Que vous soyez optimiste ou prudent à l'égard des possibilités de placement actuelles, un conseiller *Scotia* vous aidera à rester sur la bonne voie en vue d'atteindre vos objectifs à long terme.

Vous êtes plus riche que vous le croyez.^{MD}

 **Groupe Banque Scotia^{MD}**

Des placements au sud de la frontière

Passez-vous régulièrement vos hivers ou vos vacances aux États-Unis? Vivez-vous à proximité de la frontière ou possédez-vous des biens immobiliers aux États-Unis? Peut-être que l'un de vos enfants prévoit fréquenter une université américaine et que vous voulez garantir la valeur de votre épargne en vue de ses études.

Si vous prévoyez régler certaines dépenses importantes en dollars américains, l'achat d'un placement en dollars américains pourrait minimiser les effets des fluctuations des taux de change. Compte tenu des sommets atteints récemment par le huard face au billet vert, la stratégie d'opter pour des placements dans la même devise que vos dépenses peut s'avérer plus efficace que jamais.

Voici le Fonds Scotia équilibré USD

En raison des niveaux historiquement bas des taux d'intérêt, les Canadiens qui cherchent des options à long terme pour leurs placements en liquidités et sous forme d'autres instruments à court terme peuvent maintenant se tourner vers le Fonds Scotia équilibré USD afin de maximiser leur potentiel de croissance. Le fonds tire profit de la plus vaste étendue et de la plus grande profondeur des marchés d'actions et de titres à revenu fixe aux États-Unis en investissant principalement dans un mélange diversifié d'obligations et d'actions en dollars américains.

Géré par notre équipe de gestionnaires de portefeuilles primée, le fonds constitue un instrument unique pour vous aider à tirer profit des possibilités de placement dans la plus grande économie mondiale, tout en évitant les risques de change.

Points saillants du Fonds Scotia équilibré USD

Pour des investisseurs :

- qui veulent l'option d'acheter des titres de placements en dollars américains;
- qui veulent adopter une approche équilibrée face aux actions et obligations de la plus grande économie au monde;
- dont l'horizon de placement est de moyen à long terme.

La *Banque Scotia* vous propose d'autres options pour tenir des placements en dollars américains, notamment des certificats de placement garanti en dollars américains de durée variée, allant d'un jour à cinq ans.

Que vous ayez à engager des dépenses en dollars américains sous peu ou que vous en anticipiez à plus long terme, un conseiller *Scotia* vous aidera à investir judicieusement les épargnes que vous accumulez à cette fin.

Tendances du marché

L'économie :

• La reprise économique demeure inégale tandis que la croissance soutenue dans les marchés émergents fait contraste avec une expansion plus modérée sur les marchés des pays développés. L'amélioration récente de la situation économique aux États-Unis est une bonne nouvelle, même si ses effets sont assombris par le prix élevé du pétrole et la faiblesse du marché de l'habitation. Bien que l'économie canadienne ait affiché une relative solidité, les perspectives demeurent liées au rendement de l'économie mondiale ainsi qu'à la demande pour des produits de base.

Titres à revenu fixe :

• Au moment de mettre sous presse, la Banque du Canada avait maintenu son taux cible du financement à un jour à 1 %, en raison des résultats inférieurs aux attentes au chapitre du PIB et de la croissance de l'emploi aux États-Unis et de leurs effets négatifs possibles sur la croissance économique au Canada. Les perspectives de rendement des marchés de titres à revenu fixe en 2011 demeurent assombries par une baisse des taux obligataires et une hausse possible de l'inflation. Les obligations du gouvernement canadien et les obligations de sociétés les plus fiables demeurent des titres intéressants dans le contexte actuel de faible pression sur les taux d'intérêt.

Actions :

• Alimentée par une incertitude en raison des événements récents sur la scène mondiale, l'instabilité du marché des actions s'est accrue durant le premier semestre de 2011. Tandis que la croissance mondiale se poursuit, mais à un rythme potentiellement ralenti, les actions canadiennes devraient dégager un bon rendement durant la deuxième moitié de l'année. La reprise de l'économie américaine alliée à une croissance continue en Asie et à la reconstruction du Japon stimuleront la demande pour de nombreux produits de base. La stabilité des taux d'intérêt à un niveau bas ainsi qu'une légère hausse des taux obligataires devraient rendre encore plus attrayants les autres instruments de placement, dont les actions.

Que l'épargne commence!

En juillet 2010, la Banque Scotia a lancé le programme **Que l'épargne commence** en réponse au sentiment généralisé d'urgence de remettre notre situation financière sur la bonne voie.

Nous avons énoncé trois principes clés à l'intention des Canadiens :

L'épargne automatique, ça marche.

Investissez pour votre avenir, car personne ne le fera pour vous.

Empruntez pour pouvoir, pas pour devoir.

Dans le cadre de ce programme, la Banque Scotia a invité *Valerie Pringle* – une journaliste primée – à agir comme ambassadrice de l'épargne dans le but de susciter un mouvement envers l'épargne au pays. Mme Pringle a parcouru le pays d'un bout à l'autre, visitant seize villes dans sept provinces, en plus d'échanger sur Facebook, afin de discuter avec les Canadiens à propos de l'épargne, de placements et d'emprunts, et d'obtenir leurs idées sur la façon dont nous pourrions tous faire mieux.

Les conversations qu'elle a tenues et les commentaires qu'elle a recueillis durant sa tournée ont été extrêmement enrichissants et démontrent une grande soif d'honnêteté et d'information. Les Canadiens veulent prendre des mesures pour assurer leur santé financière et nous espérons que ces conversations nous inspireront tous à épargner davantage, à investir davantage et à emprunter plus judicieusement.

Pour consulter le rapport ou regarder la vidéo, consultez le site www.quelepargnecommerce.com



Mise à jour économique

Ralentissement de la croissance mondiale – Défis et opportunités pour le Canada

Aron Gampel, vice-président et économiste en chef adjoint • **Sarah Howcroft**, économiste, Groupe Banque Scotia

Les marchés boursiers du monde entier ont célébré le deuxième anniversaire de l'impressionnante reprise amorcée au début de 2009. Plusieurs des facteurs qui ont contribué au virage de l'économie de nombreux pays favorisent toujours la croissance mondiale, notamment les politiques d'accompagnement monétaires dans les pays développés qui ont maintenu les coûts d'emprunt à court terme à un faible niveau record; les effets positifs continus des stimulants financiers dans certains pays; des entreprises qui continuent à dégager des profits et à appuyer la reprise grâce à l'accroissement de leur production, à des dépenses en immobilisations et à un plus grand nombre de fusions et d'acquisitions; à l'accroissement des dépenses de consommateurs parallèlement à l'amélioration du marché de l'emploi; et la forte croissance de la production dans la plupart des nations émergentes qui appuie l'économie mondiale par leurs importations et leur demande de produits de base.

Malgré tout, la croissance mondiale devrait ralentir cette année. Dans les pays développés, de nombreuses banques centrales commenceront ou recommenceront à normaliser les taux d'intérêt; les gouvernements tâcheront de contrôler les déficits; l'augmentation du prix des produits de base et des coûts de la main-d'œuvre resserrera les marges bénéficiaires des entreprises; et de nombreux foyers très endettés feront preuve d'une prudence accrue dans leurs dépenses, tandis que l'augmentation du prix des aliments et de l'énergie grugera leur pouvoir d'achat. De plus, un nombre important de pays émergents à forte croissance économique devraient augmenter leurs taux d'intérêt dans le but de freiner la création excédentaire de crédit et la hausse de l'inflation.

Dans cette conjoncture mondiale difficile, le Canada doit prendre une série de mesures – misant sur les initiatives antérieures pour soutenir la croissance – pour aider à protéger l'économie contre cette turbulence accrue :

1. Le Canada doit continuer à diversifier ses relations commerciales avec les régions du monde dont l'économie connaît une plus forte croissance, parce que la cadence de l'activité économique

de nos partenaires commerciaux traditionnels, comme les États-Unis, s'annonce limitée à moyen terme. Nous devons accélérer le développement de notre vaste secteur des ressources et des canaux de distribution.

2. Le Canada doit continuer à appliquer des politiques et à effectuer des placements qui stimuleront la productivité ainsi que la fabrication fondée sur les connaissances et les extrants liés aux services. Ce principe est particulièrement vrai compte tenu de l'appréciation du huard, de la flambée des prix des produits de base et du fait que bon nombre des pays les plus peuplés au monde produisent des biens manufacturés à des coûts bien moindres.
3. Le Canada doit continuer à se faire le défenseur d'une libéralisation des échanges commerciaux dans le monde. Les entreprises pourront profiter pleinement des possibilités d'expansion seulement en niveling les chances à l'échelle mondiale et en permettant aux forces concurrentielles d'accroître l'efficacité.
4. Les responsables de la politique monétaire du Canada doivent demeurer vigilants face à l'inflation et aux attentes afin de maintenir les coûts d'emprunt à un niveau favorisant la croissance et de contribuer à la stabilisation des taux d'intérêt à long terme.
5. Tous les ordres de gouvernement au Canada doivent renouveler leur engagement envers l'intégrité financière. En tâchant de dégager des excédents, les gouvernements pourront retrouver l'équilibre budgétaire et la souplesse nécessaire afin de rediriger les sommes économisées en frais d'intérêts vers des besoins plus urgents.

Tandis que les régions du monde composent avec des problèmes distincts, le Canada, par son économie plus diversifiée et plus stable, est en bonne position pour bien se sortir des turbulences de l'économie mondiale et pour se démarquer à l'échelle internationale.

Les Fonds Scotia^{MC} sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse, et par d'autres courtiers. Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., société en commandite détenue, directement et indirectement, en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus simplifié du fonds avant d'investir. Les parts de fonds communs de placement ne sont ni garanties ni assurées et leur valeur fluctue souvent, tandis que leurs rendements passés peuvent ne pas se répéter.

Le Groupe Banque Scotia inclut La Banque de Nouvelle-Écosse, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion d'actifs Scotia s.e.c., Scotia Asset Management U.S. Inc., les Services financiers ScotiaMcLeod, Placements Scotia Inc. et Scotia Capitalux Inc. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitalux Inc., membre FCPE.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les renseignements et opinions énoncés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ni de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les informations ou opinions contenues dans le présent bulletin.